



Institut
Universitaire
de Technologie
Le Mont Houy
Valenciennes

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE L'IUT DU 6 DECEMBRE 2007

Etaient présents :

- Collège enseignants : Monsieur TABARY, Monsieur PUDLO, Monsieur THUILLIEZ, Monsieur TANGHE
- Collège IATOSS : Madame HOLLAND, Madame SEGARD, Madame MOULIN
- Collège Usagers : Monsieur DOUNENI, Mademoiselle WAMBRE, Mademoiselle LEMPEREUR, Monsieur LEGROS.
- Collège des personnalités extérieures : Monsieur FARREYROL, Monsieur FRANCOIS, Monsieur WASSE
- Personnalités Invitées : Monsieur le Secrétaire Général, Madame RENAUX, Madame VALETTE, Monsieur GAZALET, Monsieur EBEL, Monsieur DEREMETZ, Monsieur CARTIGNIES, Monsieur KIZABA, Monsieur VANDEVILLE, Monsieur DELEVAQUE.
- Membre de Droit : Monsieur ROUZE, Directeur de l'IUT,
- Ont donné pouvoir : Monsieur VANDERCROYSEN à Monsieur FARREYROL, Monsieur BRIDE à Monsieur FARREYROL, Monsieur NICOLAS à Monsieur WASSE, Monsieur GUILLAUME à Monsieur WASSE, Monsieur PAVONE à Monsieur PUDLO, Monsieur LABRAGA à Monsieur BELLALIJ, Monsieur JOUAN à Monsieur TABARY, Madame SAUTEJEAU à Monsieur THUILLIEZ.
Le pouvoir de Monsieur DUBUS au profit de Monsieur BRIDE est invalide compte tenu de l'absence de Monsieur BRIDE
- Excusés : Madame LANCELLE, Monsieur NOTE, Monsieur LEZZANI.

Le quorum étant atteint, Monsieur FARREYROL, Président du Conseil, ouvre la séance et demande aux conseillers d'ajouter un point à l'ordre du jour intitulé « Passerelle LMD du DUT au cycle d'Ingénieur »

1) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL DU 18 OCTOBRE 2007 :

Monsieur FARREYROL demande de bien vouloir rajouter dans le compte rendu le pouvoir de Monsieur BELLALIJ à Monsieur TABARY et Monsieur DELEVAQUE dans la liste des invités.

Le compte rendu du Conseil du 18 octobre 2007 est **approuvé à l'unanimité**.

2) TABLEAU DES SUBVENTIONS 2008

Monsieur ROUZE présente le tableau des subventions allouées aux différentes associations (étudiantes, amicale du personnel, etc..) qui est soumis au vote du conseil.

Ces propositions de subventions sont adoptées à l'unanimité.

3) BUDGET 2008 :

Direction

I.U.T. / Direction
Le Mont Houy
59313 Valenciennes cedex 9

Tél : 03.27.51.12.52
Fax : 03.27.51.12.50
iut@univ-valenciennes.fr

UNIVERSITE DE VALENCIENNES
ET DU HAINAUT - CAMBRESIS

ACADEMIE DE LILLE
MINISTERE
DE L'EDUCATION NATIONALE



Institut
Universitaire
de Technologie

Le Mont Houy
Valenciennes

A l'appui d'un dossier qui a été adressé à l'ensemble des conseillers et abondé par des documents distribués en cours de séance, Monsieur ROUZE commente le budget 2008 qui progresse de + de 11,52% par rapport à celui de 2007.

Monsieur ROUZE rappelle que la Loi Organique relative aux Lois de Finances oblige à présenter le budget selon les actions prévues. On passe d'une politique de moyens à une politique de résultats.

Le budget 2008 s'équilibre à 5 524 148 euros (contre 4 953 309 euros en 2007). Monsieur ROUZE explique en détail les raisons de cette augmentation :

- **la DGF**, habituellement le chiffre inscrit au budget initial correspondait à 85% de la dotation, pour 2008, le montant inscrit est très proche de la recette attendue.
- **Les prestations de formation continue** (augmentation de 94 %), Monsieur VANDEVILLE indique que les contrats de professionnalisation connaissent un véritable succès (26 contrats en 2006/2007, 90 pour cette année universitaire). Cependant, Monsieur VANDEVILLE s'inquiète d'une possibilité de suppression de l'exonération des charges patronales sur ce type de contrat dès le 1^{er} janvier 2008. Monsieur FARREYROL a fait une intervention auprès du MEDEF Régional afin que soit évoquée au niveau national cette suppression d'exonération. Monsieur ROUZE intervient pour rappeler que ce texte est en cours de lecture au Sénat.
- **Les subventions de la Région** : Monsieur ROUZE indique que ce crédit augmente également suite aux différentes formations subventionnées par le Conseil Régional. Monsieur VANDEVILLE tient à féliciter les engagements de la Région dans le domaine des formations pour les demandeurs d'emplois. Monsieur VANDEVILLE informe les conseillers sur le Diplôme d'Université de Préparation aux études supérieures mis en place à la rentrée 2007. Un premier bilan pédagogique s'avère positif, sauf pour quelques cas dans le secondaire. En terme d'effectifs, le DPES secondaire compte 24 candidats sur 26 places et le DPES tertiaire compte 16 candidats sur 26. Monsieur WASSE demande comment l'IUT a recruté ces candidats ? Monsieur ROUZE lui répond que l'Etablissement a passé des accords avec certains lycées (ex Lycée KASTLER à DENAIN), certains candidats proviennent des listes complémentaires de l'IUT ou d'autres composantes de l'UVHC. Monsieur VANDEVILLE indique également qu'une insertion dans la presse a permis de communiquer sur ce type de formation. Monsieur FARREYROL en conclut que l'IUT fait du rattrapage de formation dans ce domaine alors que le problème est en amont. Monsieur ROUZE souligne que le taux de sortie sans diplôme, après 3 ans en IUT, est de 8% contre 23% dans les sections STS et 24% en L2.
- **De la Taxe d'Apprentissage** : Monsieur DEREMETZ souligne que cette augmentation s'explique par l'augmentation du nombre de formations dispensées par la voie de l'apprentissage.

D'autre part, Monsieur ROUZE indique que les frais de dossiers sont supprimés.

Monsieur ROUZE présente ensuite la ventilation des dépenses. Il rappelle que l'IUT reverse 641 000 euros à l'UVHC au titre des services mis en commun et que 20 postes de BIATOSS sont également mis à la disposition de l'UVHC.

Après avoir détaillé les différentes rubriques, Monsieur ROUZE indique que l'organigramme des Centres de Responsabilités est complété de 2 nouveaux intitulés qui permettront de financer des actions comme la LP EICET en formation continue et la LP DAISI également en formation continue sous réserve de la délivrance de l'habilitation. *Les conseillers sont appelés à voter le budget 2008*

Adopté à l'unanimité

Direction

I.U.T. / Direction
Le Mont Houy
59313 Valenciennes cedex 9

Tél: 33.03.27.51.12.52
Fax: 33.03.27.51.12.50
iut@univ-valenciennes.fr

UNIVERSITE DE VALENCIENNES
ET DU HAINAUT - CAMBRESIS

ACADEMIE DE LILLE
MINISTERE
DE L'EDUCATION NATIONALE

4) COMMISSION DES PERSONNELS

Monsieur ROUZE demande aux conseillers de prendre connaissance des modifications intervenues (suite au départ en retraite) des membres de la commission des personnels enseignants à statut du second degré.

Adopté à l'unanimité

5) PASSERELLE DU DUT AU DIPLOME D'INGENIEUR ENSIAME

A l'appui d'un document distribué en cours de séance, Monsieur ROUZE présente le projet d'aménagement d'un parcours cycle ingénieur pour certains DUT avec la composante ENSIAME de l'UVHC. En effet, l'analyse de l'existant fait ressortir que l'arrêté du 3 août 2005, relatif aux DUT, permet à l'étudiant inscrit en IUT de se préparer à la poursuite d'études longues. D'autre part, l'ENSIAME qui recrute parmi les lauréats du concours commun polytechnique ou par l'intermédiaire de sa classe préparatoire intégrée connaît une baisse sensible de son effectif alors qu'elle s'est fixée comme objectif de recruter dans les 5 ans à venir. Fort de ce constat, il est proposé au conseil d'aménager un parcours en DUT (par 1/2 groupe du DUT MPH, GIM, GMP, GEII) pour permettre l'accès en L3 à l'ENSIAME sur titre et dossier. De son côté, l'ENSIAME aménagera le L3 pour accueillir ce public.

Monsieur PUDLO demande si des enseignants de l'ENSIAME vont venir enseigner à l'IUT ? Monsieur ROUZE lui répond que ce parcours sera suivi à l'IUT pour des DUT tout en respectant le Programme Pédagogique National. Par ailleurs, des échanges pédagogiques existent déjà.

Adopté à l'unanimité.

6) QUESTIONS DIVERSES :

- Monsieur DEREMETZ rappelle la cérémonie de remise des diplômes en formation continue et par l'apprentissage qui se déroulera le mercredi 12 décembre, à 18heures, salle St Nicolas à l'auditorium de Valenciennes.
- Monsieur ROUZE informe les conseillers de la mise en place par le Rectorat du dossier unique de candidature dans l'enseignement supérieur au niveau régional. (post bac).
- Monsieur FARREYROL informe les conseillers de son souhait de mettre un terme à son mandat de Président du Conseil de l'IUT de Valenciennes pour des raisons personnelles. Le prochain conseil sera amené à désigner un nouveau Président. Monsieur FARREYROL précise qu'il restera conseiller de l'IUT.

La séance est levée à 19h00

Le Directeur,



Jean-Pierre ROUZE

Direction

I.U.T. / Direction
Le Mont Houy
59313 Valenciennes cedex 9

Tél : 33.03.27.51.12.52
Fax : 33.03.27.51.12.50
iute@univ-valenciennes.fr

UNIVERSITE DE VALENCIENNES
ET DU HAINAUT - CAMBRESIS

ACADEMIE DE LILLE
MINISTERE
DE L'EDUCATION NATIONALE



Institut
Universitaire
de Technologie

Le Mont Houy
Valenciennes